

RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL APRES EXAMEN DE LA PRODUCTION ACTUELLE DES RAPPORTS STATUTAIRES

1. Lors de la réunion du Conseil scientifique de 2015 (voir pages 3–4 du document [SC/51/14](#)), il avait été proposé de constituer un Groupe de travail pour étudier la liste des rapports statutaires soumis au Conseil scientifique et au Conseil de Direction et de donner un avis au Secrétariat sur la possibilité d'effectuer des changements ou d'arrêter la production de certains rapports. Le Conseil de Direction a approuvé cette proposition et le Groupe de travail a été mis en place en mai 2015 (voir la Résolution [GC/57/R5](#)).
2. Bien qu'il soit de beaucoup plus petite taille, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) suit généralement les indications de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en ce qui concerne les rapports, ce qui entraîne la production de nombreux documents dans un style très formel.
3. En tant qu'organisme de recherche, le CIRC se doit de donner la priorité au programme scientifique et de réduire autant que possible les charges administratives. Dans ce contexte, la préparation annuelle de documents destinés au Conseil scientifique et au Conseil de Direction et de comptes rendus d'évaluations collégiales est très lourde pour le Secrétariat, alors que certains de ces documents peuvent s'avérer de peu d'utilité pour suivre les activités du Centre.
4. Reconnaissant la nécessité et l'intérêt d'un certain nombre de rapports statutaires, la tâche du Groupe de travail a consisté à vérifier si certains des rapports n'étaient pas superflus ou si la fréquence de ceux qui sont exigés était bien adaptée. Il convenait en outre de se poser la question de savoir si certaines informations ne pouvaient pas être présentées différemment.
5. Le Secrétariat a préparé une liste des rapports statutaires, avec leur historique/leur origine et la fréquence à laquelle le CIRC les produit, et l'a soumise au Groupe de travail le 18 septembre 2015¹. Les recommandations résultant des discussions du Groupe de travail sont présentées en Annexe et résumées dans le tableau ci-après.
6. Après discussion, le Conseil scientifique est convenu de présenter les propositions du Groupe de travail au Conseil de Direction, et d'inclure dans le rapport du Conseil scientifique les

¹ Composition du Groupe de travail : Président du Conseil scientifique (James Bishop, Australie); membre du Conseil scientifique (Elisabete Weiderpass-Vainio) [ABSENTE EXCUSEE]; Président du Conseil de Direction (Mark Palmer, Royaume-Uni); Canada (Stephen Robbins) et Etats-Unis (Lisa Stevens – *Elue Présidente du Groupe de travail*).

commentaires concernant les thèmes qui seraient dorénavant présentés oralement. Le Conseil scientifique devra aussi recevoir la copie des diapositives utilisées lors des présentations orales.

7. Le Conseil scientifique a suggéré en outre de compléter les rapports statutaires en publiant plus d'informations sur le site internet du CIRC.

Rapports statutaires et propositions de modifications

	Fréquence	CD	CS	Recommandations du Groupe de travail et du CS
Rapport annuel intérimaire du CIRC	Tous les deux ans	✓	✓	Exposé oral uniquement ^a et plus d'informations sur le site internet du CIRC
Rapport biennal du CIRC	biennale	✓	✓	
Projet de Programme et de Budget	biennale	✓	✓	
Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC	biennale	✓	✓	
Demandes d'équipement	annuelle	✓	✓	
Rapport sur la précédente session du Conseil de Direction	annuelle		✓	Exposé oral uniquement ^a
Mise à jour du Directeur sur les développements survenus depuis la précédente session du Conseil scientifique	annuelle		✓	Exposé oral uniquement ^a
Rapport biennal du Groupe Education et formation	biennale		✓	Garder une résolution du CD attachée au Rapport du DIR ou du CS
Thèmes transversaux	annuelle		✓	
Discussion sur des projets scientifiques particuliers	annuelle		✓	
Actions menées suite aux audits des Sections effectués l'année précédente	annuelle		✓	Exposé oral uniquement ^a
Rapport biennal du Comité de santé et sécurité au travail	biennale	✓		Rapport écrit uniquement pour le Conseil de Direction ; pas de rapport pour le Conseil scientifique
Rapport du Directeur au Conseil de Direction	annuelle	✓		
Rapport sur la précédente session du Conseil scientifique	annuelle	✓		
Réponse du Directeur aux recommandations du Conseil scientifique	annuelle	✓		
Rapport financier, rapport du commissaire aux comptes et états financiers	annuelle	✓		

	Fréquence	CD	CS	Recommandations du Groupe de travail et du CS
Rapport sur les activités de publication et sur l'affectation des fonds	annuelle	✓		Rapport biennal au lieu d'annuel et mise à jour continue des informations sur le site internet
Acceptation des dons	annuelle	✓		
Acceptation des subventions et des contrats, et rapport sur la répartition des intérêts	annuelle	✓		
Demandes de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction	annuelle	✓		
Déclaration de l'Association du personnel du CIRC	annuelle	✓		
Nomination de nouveaux membres du Conseil scientifique	annuelle	✓		Envisager une mise à jour de la procédure

^a Les présentations orales peuvent s'appuyer sur des diapositives qui seront mises à disposition du Conseil scientifique et du Conseil de Direction ; le rapport du Conseil scientifique inclura les commentaires et les actions à mener suite aux rapports verbaux.

8. Le Conseil de Direction est invité à examiner les recommandations proposées par le Groupe de travail et endossées par le Conseil scientifique, et à approuver le PROJET de Résolution ci-dessous sur la production des rapports statutaires :

PROJET de Résolution GC/58/R6 :

**PRODUCTION DES RAPPORTS STATUTAIRES,
RAPPORT BIENNAL ET RAPPORT ANNUEL INTERIMAIRE DU CIRC INCLUS**

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa résolution GC/27/R4,

Ayant pris note des recommandations du Groupe de travail quant à la production des rapports statutaires,

1. REMERCIE le Conseil scientifique pour son examen des propositions ;
2. APPROUVE les recommandations relatives à la production des rapports statutaires telles qu'elles sont présentées dans le document GC/58/9, avec effet dès 2017 ;
3. DECIDE que la pratique actuelle qui consiste à produire un Rapport annuel intérimaire des activités du Centre les années impaires sera remplacée par la production d'une liste des publications du personnel du Centre et une présentation orale des résultats scientifiques marquants par le Directeur ; et
4. PRIE le Directeur de continuer à publier, les années paires, un rapport biennal exposant l'ensemble des activités des deux années précédentes.

ANNEXE –RECOMMANDATIONS RESULTANT DES DISCUSSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

DOCUMENTS ORDINAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Rapport biennal	Années paires	1988 Rapport biennal du CIRC pour 1986–1987 (Document GC/29/2)	<p>1.3 RAPPORTS DU DIRECTEUR SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI AU CENTRE</p> <p>1.3.1 Remplacement du rapport annuel par un rapport biennal</p> <p>GC/27/R4 Le Conseil de Direction, Ayant pris note de la recommandation du Conseil scientifique, telle qu'elle figure dans les documents GC/27/3 et GC/27/Inf.Doc. 1,</p> <p>1. DECIDE que l'usage actuel consistant à préparer un rapport annuel sur les activités du Centre sera remplacé par un rapport biennal ;</p> <p>2. PRIE le Directeur de présenter alternativement deux types de rapport :</p> <p>a) les années paires, sera publié un rapport complet examinant tout l'éventail des activités au cours de la période biennale précédente ;</p> <p>b) les années de budget programme, sera distribué un rapport succinct mettant en relief les événements les plus importants de l'année précédente.</p> <p>Avril 1986</p>	CS+CD	<p>Pas de changement</p> <p>Le Groupe de travail a discuté de la fréquence et a conclu qu'un intervalle de deux ans était optimal</p> <p>Proposition de créer un site internet dédié (peut-être par le Groupe Communication) alimenté par les moments forts de l'avancement des principaux projets, la liste des publications, les succès obtenus, les communiqués de presse, etc.</p>

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Rapport annuel intérimaire	Années impaires	1987 Rapport intérimaire du CIRC pour 1986 (Doc. GC/28/3)	Dénommé auparavant « Le Rapport annuel du Directeur du Centre » (1966–1980), puis « Rapport annuel du CIRC » jusqu'en 1985, date de l'introduction des rapports intérimaires/biennaux	CS+CD	A arrêter et remplacer par la liste des publications et une présentation orale du Directeur au CS et au CD
Rapport du CD (sur la précédente session de mai)	Annuelle	1976		CS uniquement	A arrêter et remplacer par une présentation orale du Directeur au CS et consignation de l'avis du CS dans le rapport du CS
Rapport du Directeur & mise à jour à partir du dernier CS	Annuelle	1995	Présentation orale sans document pour l'appuyer jusqu'en 2004 2004 = Réponse du Directeur limitée aux recommandations (rapport non formel) 2005 – 2011 = Rapport du DIR + mise à jour par rapport à la précédente session du CS 2012 – 2015 = mise à jour du DIR par rapport à la précédente session du CS	CS uniquement	A arrêter et remplacer par une présentation orale du Directeur au CS et consignation de l'opinion du CS dans le rapport du CS
Programme & Budget	Années impaires	1975	Auparavant, le budget était présenté annuellement	CS+CD	Pas de changement

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Rapport biennal – Comité de santé et sécurité au travail (OHSC)	Années paires	2002	GC/42/R2 Le Conseil de Direction, Ayant examiné le rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa trente-septième session (Document GC/42/4), 1. ... 2. ... 3. FELICITE le Directeur d’avoir inclus une réponse écrite aux recommandations formulées au cours des trente-sixième et trente-septième sessions du Conseil scientifique ; 4. RECOMMANDE que le Directeur du CIRC mette le Conseil au courant des questions éthiques liées à la conduite de ses projets de recherche ; 5. INVITE le Directeur du CIRC à faire rapport sur la gestion de l’hygiène et de la sécurité au CIRC. Mai 2001	CS+CD	A présenter uniquement au Conseil de Direction
Rapport biennal – Ethique	Années impaires	2002	Voir ci-dessus	CS+CD	Pas de changement
Rapport biennal – Education et formation	Années paires à partir de 2018	2015		CS	Pas de changement (garder une résolution du CD attachée soit au rapport du DIR, soit au rapport du CS)
Demande(s) d’équipement	Annuelle	1978		CS+CD	Pas de changement

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Thèmes transversaux	Annuelle sauf l'année de la Stratégie à moyen terme (SMT)	2014		CS	Pas de changement
Discussion sur un projet scientifique particulier	Annuelle sauf l'année de la SMT	2012		CS	Pas de changement
Présentation détaillée des actions menées suite à l'audit de l'année précédente	Annuelle	2009		CS	A arrêter et remplacer par une présentation orale du Directeur au CS (point spécifique dans l'ordre du jour du CS) et consignation de la réponse du CS dans le Rapport du CS

DOCUMENTS ORDINAIRES DU CONSEIL DE DIRECTION

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Rapport biennal	Années paires	1988 Rapport biennal du CIRC pour 1986–1987 (Document GC/29/2)	Voir ci-dessus dans la section Documents du Conseil scientifique	CS+CD	Pas de changement
Rapport annuel intérimaire	Années impaires	1987 Rapport intérimaire du CIRC pour 1986 (Doc. GC/28/3)	Dénommé auparavant « Le Rapport annuel du Directeur du Centre » (1966–1980), puis « Rapport annuel du CIRC » jusqu'en 1985, date de l'introduction des rapports intérimaires/ biennaux	CS+CD	A arrêter et remplacer par la liste des publications et une présentation orale du Directeur au CS et au CD
Rapport du Directeur	Annuelle	1995	Présentation orale sans support écrit de 2002 à 2009. Document écrit à partir de 2010.	CD	Pas de changement – Garder le rapport écrit exhaustif couvrant les travaux scientifiques marquants ainsi que les principaux indicateurs de performance
Rapport du Conseil scientifique	Annuelle	1966	NB: devrait avoir lieu les années impaires, avant les discussions sur le Budget	CD	Pas de changement

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Réponse du Directeur aux recommandations du CS	Annuelle	2001	GC/41/R2 Le Conseil de Direction, Ayant examiné le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa trente-sixième session (Document GC/41/4), 1. ... 2. ... 3. PRIE le Directeur de faire rapport à la prochaine session du Conseil de Direction sur les suites qu'il a données aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de ses 36 ^{ème} et 37 ^{ème} sessions. Mai 2000	CD	Pas de changement
Rapport financier	Annuelle depuis 2013	1966	Résolution GC/54/R7 (Mai 2012) Etats financiers vérifiés de l'exercice biennal + rapport financier intérimaire (non vérifié) interrompus en 2012 (suite à l'adoption des normes IPSAS)	CD	Pas de changement
Projet de Programme et Budget	Années impaires	1975	Auparavant, le budget était présenté annuellement	CS+CD	Pas de changement
Rapport biennal – OHSC	Années paires	2002		CS+CD	A présenter au CD seulement
Rapport biennal – Ethique	Années impaires	2002		CS+CD	Pas de changement

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Rapport sur les activités de publication et sur l'affectation des fonds	Annuelle	2010	Le rapport sur l'affectation des fonds a été rajouté en 2014	CD	A présenter tous les deux ans
Acceptation des dons	Annuelle	1967		CD	Pas de changement
Acceptation des subventions et des contrats, et rapport sur la répartition des intérêts	Annuelle	1969	<p>Notification post facto : projets d'un montant annuel supérieur à 100 000€ par an, y compris les sommes transmises à des tiers.</p> <p>Approbation préalable : projets d'un montant annuel supérieur à 500 000€, à l'exclusion des sommes transmises aux instituts collaborateurs, hors frais de personnel du chercheur principal provenant du budget ordinaire du CIRC</p> <p>Le rapport sur la répartition des intérêts n'a été introduit qu'en 2013 (autorisation permanente de créditer les intérêts figurant à la Résolution GC/55/R23).</p>	CD	Pas de changement
Financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction	Annuelle	1978		CD	Pas de changement

Document	Fréquence	Initié en	Résolution/Remarques	Présenté à	Recommandation du Groupe de travail (18/09/15)
Déclaration de l'Association du personnel du CIRC	Annuelle	1995		CD	Pas de changement
Nomination de nouveaux membres du Conseil scientifique	Annuelle	1965		CD	<p>Envisager une mise à jour de la procédure</p> <p>Le CS devra discuter en janvier 2016 de la possibilité d'une téléconférence qui réunisse le CS et les Etats participants devant renouveler leur(s) nomination(s) au Conseil scientifique</p> <p><i>[NB: point ajouté à SC/52/1 (Prov.)]</i></p>